TRESORERIE GENERALE
DES DOUANES
16 NOV. 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Avenant n°1 à la convention de délégation de gestion

relative au centre de gestion financière
placé sous l'autorité du trésorier général des douanes

Opérations de la Direction Nationale des Garde-Côtes Douaniers

NOR :

Les parties à la convention initiale de délégation de gestion,

La Direction Nationale des Garde-Côtes Douaniers, représentée par Philippe MARNAT, désignée sous le terme de « délégant », d'une part,

Et

La trésorerie générale des douanes, représentée par Mme Nadine MORELLE, trésorier général des douanes, désignée sous le terme de « délégataire », d'autre part,

Ont convenu d'apporter à cette convention les modifications suivantes :

Article 1er

L'annexe à la convention initiale est remplacée par l'annexe au présent avenant.

Fait à Paris, le 05 novembre 2026

Le délégant, Direction nationale des gardes-côtes douaniers *Le directeur,* Philippe MARNAT	**Le délégataire,** Trésorerie générale des douanes *La trésorière générale des douanes,* Nadine MORELLE

Direction Nationale
Garde-Côtes des Douanes
17, rue Ferrer
CS 50235
76054 LE HAVRE Cedex

ANNEXE

UNITES OPERATIONNELLES

0218-CESG-MCMOD
0302-CDI2-DNGC
0302-DNGC-DAER
0302-DNGC-DFCT
0302-DNGC-DNAV
0362-MEFR-CDDI
0723-CFIB-DDDI